



Déclaration de la CAD-Mali

La CAD-Mali soutien les luttes héroïques des peuples d'Afrique et du monde arabe pour revendiquer leurs droits à la vie pour tous, et du vivre ensemble, leurs droits de choisir leurs dirigeants et d'en changer par les moyens populaires.

Cependant, la CAD-Mali trouve injuste et inacceptable les implications et les attaques militaires en Côte d'Ivoire, en Libye et ailleurs dans le monde imposées par les puissances étrangères sous le prétexte de sauver des populations civiles en danger. Le « droit d'ingérence » que s'arrogent les pays de l'Otan pour justifier leur guerre impérial sur fonds d'intérêts économiques et stratégiques se fait en violation flagrante du droit international et de la Charte fondamentale de l'ONU (articles 2 & 7). Ce droit d'ingérence, toujours dans la main des plus forts, a été utilisé dans le passé par les ex puissances coloniales (France, Grande Bretagne, Belgique,...) comme moyen de s'accaparer les ressources naturelles de l'Afrique. 50 ans après, le regret est de constater que cette ingérence internationale se réalise suivant la tête du client sur fond de stigmatisation, de manipulation de l'information et toute violation du principe de souveraineté des peuples.

Plus grave, cette guerre militaire des dominants minoritaires contre les droits des peuples de la Côte d'Ivoire, de la Libye, à laquelle assistent de façon impuissante les dirigeants africains à travers l'Union Africaine, est un précédent qui ouvre la voie à d'autres interventions armées dans d'autres pays africains.

En effet, la CAD-Mali se joint aux autres mouvements populaires pour dénoncer le nouveau « droit d'ingérence humanitaire » que les pays de l'Otan utilisent pour justifier leur culture de la conquête, de guerre militaire pour diviser le monde entre les « bons » et les « méchants » et de prédation de la richesse d'autrui.

Bamako, le 18 avril 2011

Secrétariat National